



CHALLENGE AMICAL en binôme

Samedi 13 Septembre 2008
ERQUY (îlot St Michel)

Début du challenge : 10h00

Fin du challenge : 15h30 (tout le monde doit sortir de l'eau au plus tard à 15h30)

Infos marées (basse mer : 13h14. Coef. : 74)

Ce challenge est avant tout l'occasion de réaliser une sortie entre nous, en binômes formés.

Toutefois, **tous les participants doivent OBLIGATOIREMENT :**

- **Etre munis de leur licence fédérale ou d'une déclaration des affaires maritimes les autorisant à pratiquer la pêche sous-marine.**
- **Posséder un moyen de se signaler sur l'eau, bouée ou planche munis d'un pavillon réglementaire.**

Le règlement s'appuiera directement sur la législation en matière de mailles et en matière de protection des espèces, SAUF :

- *pour la vieille pour laquelle la maille officielle est à 12cm mais que nous porterons à 25cm.*
- *Pour le mulot pour lequel la maille officielle est à 20cm et que nous porterons à 25cm.*

Après sa sortie, le binôme présentera aux membres du jury sa pêche et il lui sera alors affecté un certain nombre de points par prises (cf. tableau ci-dessous) répartis en 2 catégories :

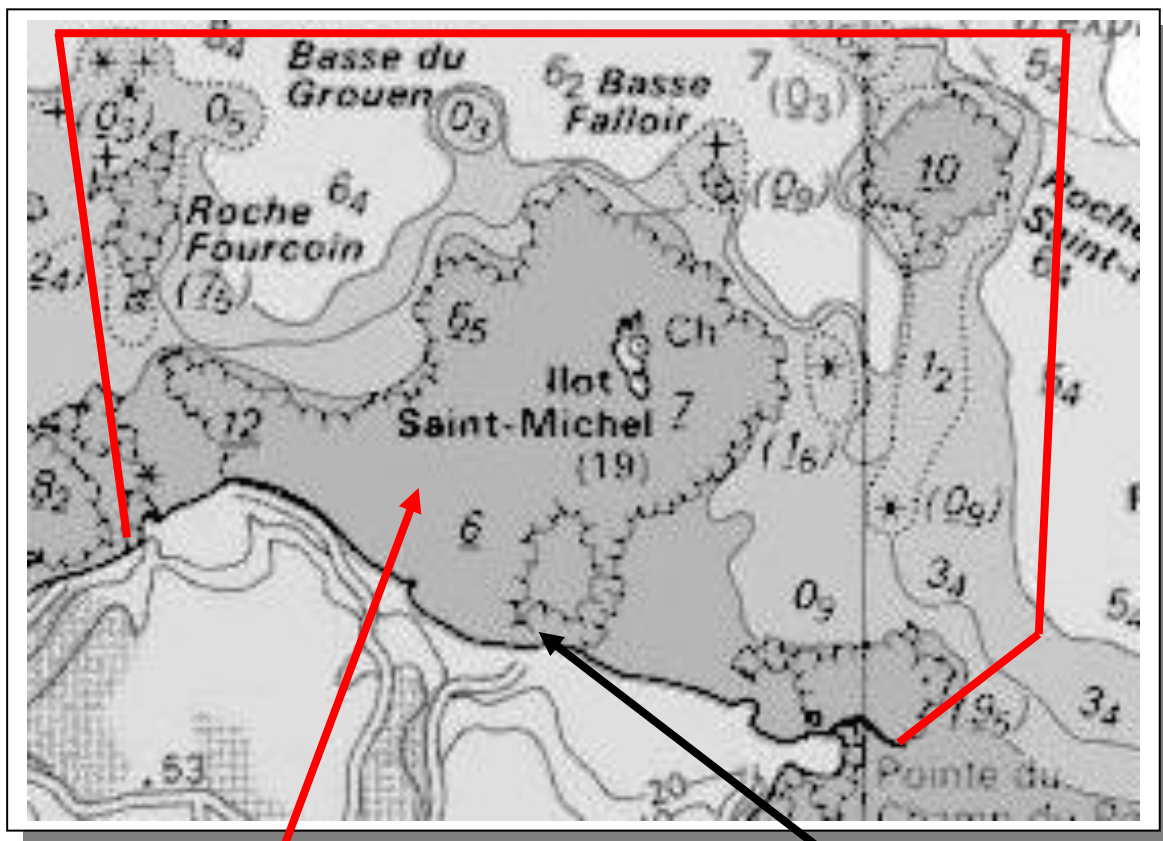
- **Poissons et céphalopodes**
- **Crustacés**

Il ne sera pris en compte **que 2 individus par espèces** différentes et **un bonus de 50 points sera offert par espèces différentes** au sein de chaque catégorie.

Si l'une des prises présentée était jugée par le jury comme enfreignant le règlement, c'est l'ensemble des prises dans cette catégorie qui seraient annulées.

Un bonus de 10 points sera attribué par cm au dessus de la maille (ex : un bar de 48cm rapportera 100 pts pour la prise + 120 points $((48\text{cm}-36\text{cm}) * 10) = 220$ points)

Poissons	Points	poissons	points	Crustacés	points
Maigre	150	Dorade grise	30	Homard	50
turbot	120	Congre	30	Tourteau	30
Bar, Saumon	100	Rouget grondin	30	Araignée	10
Dorade royale	80	Mulet, Roussette, orphie,	20	étrille	5
Lieu jaune, sole, St Pierre, baliste.	70	Seiche, Calmar	20		
Mulet doré, Carrelet	60	Vieille, Tacaud	10		
Rouget de roche	40				



Zone du challenge

De la fosse Eyrand à Follet en passant derrière l'îlot St Michel et roche plate.

Zone de mise à l'eau

(parking St Michel)

Ce challenge se déroule en binôme, les 2 plongeurs doivent rester au contact l'un de l'autre, assurant leur sécurité réciproque. Si pour une raison ou une autre, l'un des 2 plongeurs doit sortir de l'eau, l'autre **devra IMPERATIVEMENT** le suivre.

De votre sérieux à respecter les consignes de sécurité liées à toute sortie de pêche sous-marine dépendra le bon déroulement de ce challenge.



Les résultats seront annoncés à l'issue du challenge au cours d'un casse-croûte amical (amenez ce que vous souhaitez, salé, sucré ou liquide...).



Bonne sortie !!!